

| | | | | |
|--|---|----------|--------|----------|
| Flers Agglo Communauté d'agglomération | Date | Décision | Nature | Folio n° |
| | 16.12.2025 | D1841 | 7.5 | |
| | REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT | | | |

D E C I S I O N

par délégation du
Conseil Communautaire

| | |
|--------------|---|
| OBJET | AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE FRANCOIS MITTERRAND DEMANDE DE SUBVENTION FEDER |
|--------------|---|

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2025-1531 du 25 juin 2025, reçue en sous-préfecture le 28 juin suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 23,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

| | |
|---|------------------|
| Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire | |
| Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture | 16 DECEMBRE 2025 |
| Date de mise en ligne sur le site internet | 16 DECEMBRE 2025 |

L'esplanade François Mitterrand, située Rue du Collège à Flers, a été aménagée dans les années 1990.

Aujourd'hui, les multiples escaliers nuisent à l'accessibilité du lieu. La fontaine est hors d'usage depuis plus de 15 ans et la place n'a jamais été un lieu de convivialité et de rassemblement : frondaisons des arbres trop basses, défaut d'aménagements (jeux, assises), proximité de la voie de circulation. L'accès pour livraison pose également problème pour la stabilité des dalles de la partie minérale.

La reconfiguration des espaces permettra de remplacer les matériaux pour intégrer la gestion des eaux pluviales à la parcelle, développer les plantations, intégrer du mobilier urbain (tables de pique-nique, ...), réaliser de nouvelles plantations pour créer un îlot de fraîcheur.

La correction des défauts de planéité de l'espace et l'organisation rationnelle des cheminements permettra de rendre le lieu plus accessible aux publics empêchés.

Le montant global de l'opération est estimé à 823.548 € HT, soit 988.258 € TTC incluant :

- Etude : 16.148 € HT
- Travaux : 807.400 € HT

Dans le cadre de ces travaux, Flers Agglo peut solliciter une subvention auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), sachant que le plan de financement se décline comme suit :

| | | |
|---------------|---|-----------|
| ▪ DETR | : | 247.064 € |
| ▪ FEDER | : | 300.000 € |
| ▪ Flers Agglo | : | 276.484 € |
| | | ----- |
| Total | : | 823.548 € |

Le Président :

SOLLICITE une subvention auprès du programme FEDER Aménagement et requalification d'espaces publics urbains pour la réalisation de l'opération « Aménagement de l'esplanade François Mitterrand » selon les conditions décrites ci-dessus.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20251216-D1841-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2025
Publication : 16/12/2025